



Un don de 1000 euros a été remis à l'antenne de Rumilly de l'association "Passage".

**D**ans le cadre de la thématique la Qualité de Vie au Travail (QVT) qui regroupe toutes les actions menées par une entreprise pour concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale des entreprises ; un collectif de quatre salariés de Blum France mandatée par la direction a organisé en fin d'année dernière quelques activités à destination de l'ensemble des employés. Une initiative qui a permis de faire de la prévention et de renforcer la cohésion d'équipe, et qui s'est achevée le 2 mars dernier par la remise d'un chèque de 1 000 euros à l'antenne de Rumilly de l'association «Passage». Explications...

**Lutter et prévenir contre le mal de dos au travail**

La kinésithérapeute Amélie Van Poucke basée à Rumilly s'est rendue dans l'entreprise pour animer un atelier «école du dos» afin de sensibiliser l'équipe de Blum France sur le mal de dos, grandement lié à la sédentarité, au manque de changement de

posture et d'activité physique. Au programme : l'identification de tous les facteurs de risque de mal de dos lié à l'activité professionnelle des salariés et l'enseignement d'étirements, d'exercices et de postures permettant de prévenir et soulager les douleurs. Un moment convivial pour tous les salariés et idéalement organisé en fin de journée pour libérer toutes les tensions accumulées !

Une écrasante majorité de Français est touchée par le mal de dos, selon une étude nationale récente IFOP Healthcare menée par l'initiative «Ensemble Contre les Rhumatismes», 8 Français sur 10 ont déjà eu des douleurs de la colonne vertébrale au moins une fois dans leur vie dont sept ont même fait l'expérience plusieurs fois.

**L'action sociale pour développer la qualité de vie au travail**

Comme en 2019, l'entreprise a souhaité inscrire la solidarité au cœur de sa démarche QVT

en soutenant une association avec l'organisation d'un challenge sportif en interne. Le principe : pédaler le plus possible sur un mini-bike depuis le poste de travail pour récolter un maximum d'argent pour l'antenne de Rumilly de l'association «Passage». L'association de prévention spécialisée, dans le cadre de la Protection de l'Enfance, a pour objectif de prévenir les risques de marginalisation et d'exclusion des jeunes.

L'entreprise s'était engagée à reverser 5 euros à chaque kilomètre «pédalé». A la fin de la semaine le compteur affichait 200 km, et la promesse d'un don de 1000 euros à Passage. La somme a été remise le 2 mars dernier par Rachel Mugnier (Directrice Générale), Fabien George (Directeur Général Adjoint) et Fabrice Peillat (Responsable Informatique et coordinateur de l'équipe en charge de la thématique QVT) aux représentants de l'association Patrick Hamard, Abdelkrim Raji et Gil Wilson Monteiro.

